

M. le Président du CEVU, cher collègue,

Parmi les dossiers qui ont amené à la tenue du congrès, la réforme de la formation et du recrutement des professeurs a un rôle important. Cette réforme est violemment rejetée par l'ensemble de la communauté.

La première critique, profonde, est d'ordre social, liée à l'allongement d'un an de la durée des études non rémunérées. Il est clair que les économies réalisées¹ est une des motivations principales de la réforme, et d'après les chiffres, la faible amplitude de la politique de bourses² ne dément pas les insinuations de la lettre du bureau de la CPU du 6 janvier dernier. De plus, nombreux sont ceux qui craignent que la réforme ne conduise à la précarisation du métier d'enseignants en créant un vivier de diplômés d'un master enseignement mais n'ayant pas réussi le concours (les reçus-collés) qui pourront être employés en CDD pour mettre en place le service minimum dans les écoles, faire des remplacements etc. Du point de vue de l'université, il y a fort à parier que l'attractivité des filières scientifiques en pâtisse.

La deuxième source de critiques provient de l'affaiblissement inévitable de la partie professionnelle de la formation, du fait de la suppression du stage en alternance. En effet, au lieu de suivre des classes en responsabilité tout au long de l'année, ce qui représente au minimum 200 heures devant les élèves en plus du travail de préparation et des tâches administratives, ils auront au mieux 108 heures de stage (de présence dans l'établissement ? en classe ?). La portée de ces nouveaux stages *a minima* est encore minorée par le calendrier de l'année de M2. Les étudiants devront simultanément se préparer à deux épreuves d'oral, faire un stage et rédiger un rapport : c'est très difficilement tenable, et on voit bien ce qui risque fort d'être sacrifié.

Une troisième critique tient au remplacement d'une épreuve d'oral par une épreuve non disciplinaire aux contours plus que flous, au contenu inconnu, dont la plupart des formateurs pensent qu'elle va faire chuter le niveau disciplinaire des futurs professeurs, en raison du temps que représente la préparation à cette épreuve (préparation qui deviendra inévitablement un bachotage au bout d'un certain temps).

Par ailleurs, la mise en place de cette réforme est un désastre. Passons sur le mode de communication par voie de presse, sur certains mots particulièrement méprisants pour la profession (*désormais* une formation en cinq ans, *gratification* pour les stages en responsabilité...). À cause d'un calendrier délirant³, les conditions d'élaboration des maquettes sont inacceptables. On se demande quel sens peut avoir leur évaluation par l'AERES.

Dans ce chapitre, les déclarations du ministère sur les stages constituent un *casus belli*. En effet, on a pour seuls éléments d'information des durées maximales, alors qu'il s'agit de garantir des durées minimales. De plus, le nombre de stages proposés est très en-dessous des besoins. En 2008, il y avait 60000 candidats présents aux écrits des concours externes du

¹ Pour 9475 reçus dans le primaire et 8453 dans le secondaire payés environ 30000 euros par an (coût employeur), cela représente environ 530 millions d'euros.

² Dans l'hypothèse maximale de 12000 bourses à 2500 euros par an, cela représente 30 millions d'euros, montant dérisoire par rapport aux 530 millions ci-dessus.

³ Annonce de la réforme en juin, circulaire décrivant les concours à la mi-octobre, contenu des épreuves donné sans programme précis sous forme de documents de travail vers le 10 décembre, maquettes à rendre mi-février, mise en place en septembre ? Impensable !

secondaire⁴, et 45000 dans le primaire⁵. Ces chiffres doivent être comparés aux 50000 stages de M1 et aux 40000 stages de M2 en responsabilité. On voit que cela représente *deux stages pour cinq étudiants*. Au niveau local, les relations avec le rectorat de Lyon sur ce sujet semblent encore embryonnaires et pour l'année 2009-2010, les « nouveaux » stages devraient coexister avec les stages habituels de deuxième année d'IUFM.

Au bilan, la mise en place des stages selon les maquettes constituerait un fort recul de la formation professionnelle, mais on voit que l'université n'est même pas en mesure, aujourd'hui, d'en assurer l'existence.

D'autres problèmes techniques se posent, comme le redoublement des reçus-collés, ou l'autorisation d'inscrire en M2 des étudiants ayant échoué dans un M1 « disciplinaire » et souhaitant se réorienter vers les concours d'enseignement. Ces problèmes semblent hélas bien insignifiants par rapport aux précédents.

Même si on s'en tient aux deux questions soulevées par Lionel Collet dans la lettre du 6 janvier, les économies sur l'année de stage et la mise en place des stages, les réponses transmises par voie de presse sont tout-à-fait insuffisantes en regard des enjeux. Il y a là selon nous des raisons suffisantes pour que l'Université Claude Bernard Lyon 1 se joigne aux douze universités⁶ qui refuseront de remettre des maquettes de master « enseignement ».

Cordialement,

Christophe Delaunay, responsable de la préparation au CAPES de mathématiques,
Viviane Durand-Guerrier, responsable de la spécialité EADM,
Jérôme Germoni, directeur de l'IREM.

⁴ Source : <http://www.education.gouv.fr/cid5542/regards-statistiques.html>.

⁵ Source : <http://www.education.gouv.fr/cid22782/regards-statistiques.html>.

⁶ Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier 3, Maine, Bordeaux 3, Rennes 2, Paris 1, Paris 3, Paris 4, Paris 8, Paris 10, Toulouse 3.